
Jour de séance 47

le mardi 4 juin 2024

13 h

Prière.

M^{me} Conroy, du Comité permanent de la politique économique, présente le treizième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 4 juin 2024

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son treizième rapport.

Le comité se réunit le 31 mai 2024 et étudie le projet de loi 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,
(signature)
Michelle Conroy, députée

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Sur autorisation de la Chambre, le premier ministre, appuyé par M^{me} Holt, propose ce qui suit :

attendu que Son Excellence la très honorable Mary Simon, gouverneure générale du Canada, fait sa première visite officielle au Nouveau-Brunswick ;

attendu que la gouverneure générale est la représentante de Sa Majesté le roi Charles III, roi du Canada, et joue un rôle essentiel dans la démocratie constitutionnelle du Canada ;

qu'il soit à ces causes résolu que la Chambre accueille Son Excellence la gouverneure générale du Canada et lui souhaite la bienvenue à l'occasion de sa première visite officielle au Nouveau-Brunswick. (Motion 79.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président de la Chambre donne la parole à M^{me} Anderson-Mason pour lui permettre de prononcer un discours d'adieu à la Chambre.

Le président invite les parlementaires à se rassembler sur le terrain pour la cérémonie officielle de bienvenue de Son Excellence la très hon. Mary Simon, gouverneure générale du Canada, et de Son Excellence Whit Fraser.

La séance est levée à 14 h 26.